ZECH Christophe

Commissaire aux Comptes membre de la Compagnie Régionale de Colmar 1A rue du Kochersberg 67370 TRUCHTERSHEIM

LIGUE CONTRE LE CANCER Siege social : 65, rue de XXème Corps Américain 57000 METZ

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2023

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LIGUE CONTRE LE CANCER relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association LIGUE CONTRE LE CANCER à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1 er janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolement.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adresses à l'assemblée

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adresses aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association LIGUE CONTRE LE CANCER à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumule, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Eckbolsheim, le 27 mars 2024 Le Commissaire aux comptes

ZECH Christophe

Christophe ZEA 4, rue Jean Monnet 67201 ECKBOLSHEIM

15/11/0

Bilan: l'actif

ACTIF	Exercice clos le 3 1/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)
-------	--	---

		(*= ***********************************		(12 111013)
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits similaires	111			
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	398 998,59	190 350,27	208 648,32	218 008,85
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	70 473,11	60 3 10,25	10 162,86	16 321,36
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes			× .	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	=			
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	ı.			
Autres titres immobilisés	22 815,00	-	22 815,00	22 815,00
Prêts				
Autres	3 526,05	i	3 526,05	3 526,05
TOTAL (I)	495 812,75	250 660,52	245 152,23	260 671,26
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
. Créances clients, usagers et comptes rattachés				81,00
. Créances reçues par legs ou donations			4	
. Autres	147 849,57		147 849,57	157 110,01
Valeurs mobilières de placement	1 052 493.71		1 052 493,71	848 250,00
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 061 340,16		2 061 340,16	2 274 046,78
Charges constatées d'avance	13 228,38		13 228,38	12 595,36
TOTAL (II)	3 274 911,82	= =	3 274 911,82	3 292 083,15
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF	3 770 724,57	250 660,52	3 520 064,05	3 552 754,41



Bilan : le passif

PASSIF		Exercice clos le 3 / 2/2023 (12 mois)	Exercice précédent 3 / 2/2022 (2 mois)	Variation
Fonds propres				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires		243 551,69	243 551,69	
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres		2 507 819,81	1 701 704,57	806 115,24
Report à nouveau		-14 873,00	-14 873,00	
Excédent ou déficit de l'exercice		32 770,38	806 115,24	-773 344,86
Situation nette (sous total)	i	2 769 268,88	2 736 498,50	32 770,38
Fonds propres consomptibles				
Subventions d'investissement		4 414,29	4 965,13	-550,84
Provisions réglementées				
	TOTAL (I)	2 773 683,17	2 741 463,63	32 219,54
Fonds reportés et dédiés				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés		15 000,00	15 000,00	
	TOTAL (II)	15 000,00	15 000,00	
Provisions				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges		18 370,00	16 659,00	1 711,00
	TOTAL (III)	18 370,00	16 659,00	1 711,00
Dettes				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		120 114,79	114 043,95	6 070,84
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales		42 840,19	44 193,96	-1 353,77
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes		550 055,90	621 393,87	-71 337,97
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
	TOTAL (IV)	713 010,88	779 631,78	-66 620,90
Ecart de conversion passif (V)				
	TAL PASSIF	3 520 064,05	3 552 754,41	-32 690,36
Engagements reçus				The second of the second
Legs nets à réaliser			05-11	anha 7554
. acceptés par les organes statutairement compétents			(2012)	(8)
. autorisés par l'organisme de tutelle			/5/	15:1
Dont en nature restant à vendre			1 2 0111136	ophe ZECH \
Engagements donnés			(4, rue)	phe ZECH Grant Gra
			1.50	12/
			67201 E	105/
			4/14/0-	Jamlo)

Compte de résultat

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
<u> </u>	Total	Total	Variation
Produits d'exploitation			
Cotisations	72 920,00	71 800,00	1 120,0
Ventes de biens et services			
Ventes de biens	16 058,00	13 912,00	2 146,0
dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de services	I 668,50	12 659,35	-10 990,8
dont parrainages	132,50	1 445,50	-1 313,0
Produits de tiers financeurs		4-5-4	
Concours publics et subventions d'exploitation	14 673,83	13 288,55	1 385,2
Versements des fondateurs ou consommations/dotation consomptible			
Ressources liées à la générosité du plublic	ll e		
Dons manuels	944 672,92	778 798,89	165 874,0
Mécénats	4 500,00	1 000,00	3 500,0
Legs, donations et assurances-vie	111 735,65	189 120,19	-77 384,5
Contributions financières	1 196 388,35	1 182 977,34	13 411,0
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge		6 522,58	-6 522,5
Utilisations des fonds dédiés		1 7 2 1 1	
Autres produits	780,15	151,82	628,3
Total des produits d'exploitation (I)	2 363 397,40	2 270 230,72	93 166,68
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises	25 127,23	16 832,82	8 294,4
Variations stocks			,
Autres achats et charges externes	387 767,81	350 458,83	37 308,9
Aides financières	1 606 683,81	782 696,23	823 987,5
Impôts, taxes et versements assimilés	5 764,96	3 749,59	2 015,3
Salaires et traitements	189 505,55	148 980,60	40 524,9
Charges sociales	57 623,85	38 795,31	18 828,5
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	16 213,83	17 081,54	-867,7
Dotations aux provisions	1711,00	1 786.00	-75,0
Reports en fonds dédiés	,	1 700,00	75,0
Autres charges	135 336,36	105 888,53	29 447,8
Total des charges d'exploitation (II)	2 425 734.40	1 466 269.45	959 464,9
Total des charges d'exploitation (ii)	2 423 734,40	1 400 207,43	737 404,7
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	-62 337,00	803 961,27	-866 298,2
Produits financiers			
De participations			
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif		342,23	-342,2
Autres intérêts et produits assimilés	7 219,10	4 850,24	2 368,8
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	44 243,71		44 243,7
Total des produits financiers (III)	51 462,81	5 192,47	46 270,3
Charges financières		-Inscrit dia	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	\25 tes	18	
Intérêts et charges assimilées	Onto 65	181	
mico. Sas Se cital ges assimilians	S Chris	Stanto	
Différences négatives de change	E 4.	LECH OF	
Différences négatives de change	1 7 100		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements	0 57701	ECKBOLSHEIM / S	
-	0 67701	P	46 270,34

	Exercice clos le	Exercice précédent	
	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)	Variation
	Total	Total	Variation
RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	-10 874,19	809 153,74	-820 027,93
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion	44 219,73	5 648,30	38 571,43
Sur opérations en capital	550,84	543,30	7,54
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Total des produits exceptionnels (V)	44 770,57	6 191,60	38 578,97
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion		8 274,10	-8 274,10
, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		6 27 4,10	-0 2/4,10
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			
Total des charges exceptionnelles (VI)		8 274,10	-8 274,10
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	44 770,57	-2 082,50	46 853,07
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les sociétés (VIII)	1 126,00	956,00	170,00
Total des produits (I + III + IV)	2 459 630,78	2 281 614,79	178 015,99
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	2 426 860,40	1 475 499,55	951 360,85
EXCEDENT OU DEFICIT	32 770,38	806 115,24	-773 344,86
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
. Dons en nature			
. Prestations en nature	2 600,00		2 600,00
. Bénévolats	17 492,00	24 407,70	-6 915,70
Total	20 092,00	24 407,70	-4 315,70
Charges			
. Secours en nature			
. Mise à disposition gratuite de biens et services			
. Prestations	2 600,00		2 600,00
. Personnel bénévole	17 492,00	24 407,70	-6 915,70
Total	20 092,00	24 407,70	-4 315,70



1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organises étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

Action de recherche :

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

Actions en direction des malades :

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

Actions d'information, et de prévention, dépistage :

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Lique initie, soutient, réalise et évalue des actions avant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une facon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

Action de formation :

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de louis actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques de la mise en œuvre des meilleures de la mise en œuvre de la mise en œuvre des meilleures de la mise en œuvre 4, rue Jean Monnet
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et le l'infiques de l'entre de la character de la company de
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

Lique Nationale Contre le Cancer CD57 - Annexe aux comptes annuels - Exercice clos au 31/12/2023

• Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Le comité a perçu sur l'exercice :
 - Des legs provenant d'assurances vie pour un montant de 112 935.65 euros,
 - o Des reversements de legs de la part de la ligue nationale pour un montant de 14 528.93 euros.
- Les sommes reversées par une rose un espoir dans le cadre de la collecte qu'il réalise chaque année a été comptabilisée sur l'exercice en contribution financière pour un montant de 970 486.02 euros.

En date du 7 juillet 2022, un courrier a été envoyé à UNEOS pour les informer que le Conseil d'Administration du 16 juin 2022 décidait d'une suite favorable au financement d'un mamographe pour un montant de 80.000 euros. Cette décision n'a pas été reportée dans le procès-verbal du Conseil d'Administration du 16 juin 2022 et a donc été comptabilisé dans les comptes de 2023 au moment du règlement de la dite somme.

Une subvention actroyée en 2017 pour de l'achat de matériel pour un hopital a été reprise pour un montant de 35.000 euros en produits exceptionnels sur l'exercice, cette somme n'ayant pas été réclamée par l'organisme.



2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

Traitement des legs et donations 2.2.2

La Ligue Nationale Contre le Cancer a mis en œuvre tous les moyens pour permettre d'appréhender les impacts de la réforme comptable, tant en termes de collecte des informations et de traçabilité des opérations, que de système d'information de gestion et de contrôle interne.

Compte tenu des contraintes de planning de mise en œuvre imposées et par dérogation aux règles relatives au traitement des legs et donations énoncées précédemment, la Direction comptable et financière de l'association a décidé, au niveau du siège et de ses comités RUP et MUP, de retenir les options suivantes :

- En cas de perte de valeur, les biens provenant de legs (ou de donations) destinés à être cédés, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est ramenée a la valeur actuelle par le place de l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs dépréciés sera l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs dépréciés sera l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs dépréciés sera l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs dépréciés sera l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs dépréciés sera l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs dépréciés sera l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs dépréciés sera l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs dépréciés sera l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs depréciés sera l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs depréciés sera l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs depréciés sera l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession de l'issue d'une periode de l'actif de
- Les actifs et passifs identifiés préalablement à l'acceptation des legs par le Conseil d'administration peuvent faire l'objet de modifications de valeur (à la hausse ou à la baisse) à postériori, qui no nécessitent pas la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de la rédaction d'un nouvel avenant d'un nouvel avenant de la rédaction d'un nouvel avenant de la rédaction de l Les actifs et passifs non identifiés préalablement à l'acceptation du legs par le CA, feront objet d'un sue le CA, feront objet d'un sue le CA, feront objet d'un sue le CA, feront de la company de l avenant qui sera soumis à l'acceptation du CA. Cela entrainera une comptabilisation des nouvelles valeurs. Colmar

26

Ligue Nationale Contre le Cancer CD57 - Annexe aux comptes annuels - Exercice clos au 31/12/2023

- Les dossiers ouverts au 31 décembre, comportant des éléments financiers transmis par le notaire et une quote-part seront inscrits en hors bilan, contrairement aux dossiers dont les éléments financiers sont partiels ou inexistants, ou encore ne comportant pas de quote-part.
 - Pour les dossiers d'assurances vie, il ne sera pas comptabilisé de montant en hors bilan du fait que la Ligue ne dispose de la clause bénéficiaire qu'après l'encaissement.
 - Sur des aspects plus techniques, les écritures de hors bilan seront passés dans les comptes de classe 8.
- Pour les dossiers de « Quasi usufruit » (usufruit de sommes d'argent), si la Ligue ne possède pas de position des comptes bancaires concernés au-delà de 5 ans, la valorisation en sera portée à zéro. En conséquence, une dépréciation sera comptabilisée.



3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

• Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci. La délivrance d'un legs diffère en fonction de chaque catégorie de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier), ce qui a pour conséquence des dates d'entrée en jouissance et d'entrée en possession différentes.

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :

- Dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres;
- Dans des comptes d'actif par nature pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa ;



3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

	A	В	C	D
Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				***************************************
Immobilisations corporelles	468 778	694		469 472
Immobilisations financières	26 341			26 341
Total	495 119	694	0	495 813

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Dim inution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ →		
Immobilisations corporelles	695	0
→ Serveur de sauvegarde →	695	
lmmobilisations financières	0	0
→		
→		
Total	695	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.lmmobilisations incorporelles Amort.lmmobilisations corporelles Amort.lmmobilisations financières	234 447	16 214		250 661
Total	234 447	16 214	0	250 661



3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire	
Logiciels	3 ans	
Bâtiments - Structure	50 ans	
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans	
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans	
Bâtiments - Chauffage	15 ans	
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans	
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans	
Bâtiments - Ascenseur	20 ans	
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans	
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans	
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans	
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans	
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans	
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans	
Matériel de Bureau	3 ans	
Matériel de Transport	4 ans	
Conteneurs	3 ans	
Matériel Informatique	3 ans	
Mobilier de Bureau	5 ans	

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts	22 815			22 815
Autres immobilisations financières	3 526			3 526
Total	26 341	0	0	26 341

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend les parts sociales de banque.



3.1.1 Etat des échéances des créances

		Liquidité	de l'actif
Créances	Montant brut	Échéances	nces
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	26 341	26 341	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	147 850	147 850	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	13 228	13 228	
Total	187 419	187 419	

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Stocks Créances Immobilisations financières		NEANT		
Tota	1 0	0		0

Placements	Valeur Nette	Vale ur actue lle	Dépréd	iation	Produit financier
	Comptable		Dotations	Reprises	potentiel
Actions Contrat de capitalisation Obligations Bons du trésor Autres valeurs mobilières	452 494	452 494	in distribution of the control of th		,
					obstant Persistent elsevilebras autres devis plates au support P



3.1.3 Disponibilités

	EXERC	ICE 2023
Rubriques	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	286 681	
Livrets et comptes épargne	610	4 639
Comptes à terme	600 000	2 580
Caisse	1 153	
Total	888 444	7 219

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Rubriques à détailler		
Fournisseurs débiteurs		
→ Avance et acomptes fournisseurs		
→ Fournisseurs débiteurs		
Créances clients et comptes rattachés		
→ Créances clients	0	81
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
→ Personnel et comptes rattachés		
→ Divers produits à recevoir organismes sociaux	632	0
→ Legs à recevoir de la ligue nationale	0	0
→ Dons à recevoir	75 218	75 905
→ Divers produits à recevoir	72 000	75 000
→ Legs à recevoir	0	6 205
Disponibilités	110 247	59 000
Total	258 097	216 191

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022	
SCI Loyer	3612 1-319	3367 1 137	
Assurances BNP Leasing Contrat CCLS	244 220	244 370	
Quatient machine à affranchir Koesio location copieur	1 826 5 473	1 784 5 076	
Foncia charges locatives 1er trimestre	535	618	
Total	13 228	12 595	comptes - Inscription
Ligue Nationale Contre le Cancer CD57 – Annexe aux c	comptes annuels	– Exercice clos	S Christophe ZECS 4, rue Jean Monnet

[27]

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

	01/01/2023	Affectation	Affectation du résultat	Augme	Augmentation	Dimi	Diminution	31/12/2023
Variation des fonds propres	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
 → Fonds statutaires → Fonds de réserve générale → Fonds de réserve missions sociales 	243 552							243 552
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves	1 701 705	806 115	677 846					2 507 820
Report à nouveau	-14 873							-14 873
Excédent ou déficit de l'exercice	806 115	-806 115	-677 846	32 770	-67 010			32 770
Subventions d'investissement	4 965					551		4 414
Provisions réglementées								
Total	2 741 464	0	0	32 770	-67 010	551	0	2 773 683



3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés	Mon	Montant initial	Fonds à engager	Report	Utilisation de fonds	Fonds restant à
issus de :	Année	Montant	l'exercice	(689)	reportés (789)	en fin d'exerice
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
:: ↑						
: :: ተ ተ						
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·						
↑ ↑						
Ressources liées à la Générosité du Public		0	0	0	0	0
→ Dons à détailler						
.:.↑			00.00			
··· 个						
个						
↑				•••••		
^						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ Legs à détailler						
↑						
:: ↑						
↑						
Sous-Total "Legs"		0	0	О	О	Ο
Contributions financières d'autres organismes		15 000	0	0	0	15 000
→ Contribution Ligue Nationale pour l'aide aux malades	2021	15 000				15 000
:/						7,7
Total		15 000	0	0	0	15 000

Ligue Nationale Contre le Cancer CD57 – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2023

notes - Inscritation

Christophe ZECH 4, rue Jean Monnet 67201 ECKBOLSHEIM

[29]

3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations

Situation		Montant initial	Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation des fonds reportés en cours de l'exercice	Report en Fonds restants fonds reportés à engager en fin d'exercice	Report en Fonds restants ids reportés à engager en fin d'exercice
Rescolleges	Année	Montant	196		9689	196
			АВ	В	C	D = A-B+C
Legs :		0	0	0	0	0
::↑						
\uparrow						
\uparrow				NEANT		10
\uparrow						
\uparrow						
\uparrow						
Donations .		c	c	c	c	•
)		
↑						
^						
↑					-000	
↑						
^						
\uparrow						
Total	70	0	0	0	0	•



Ligue Nationale Contre le Cancer CD57 – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2023

3.2.4 Provisions pour risques et charges

3.2.4.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	16 659	1 711		18 370
\rightarrow				
Total	16 659	1 711	ilis same a casa a o	18 370

3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.5 **Dettes**

3.2.5.1 Etat des échéances

		Degré	d'exigibilité du pa	assif
Dettes	Montant brut		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit : → à 1 an au maximum à l'origine → à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	120 115	120 115		9 60 × 60 ×
Dettes des legs ou donations		0	6	
Dettes fiscales et sociales	42 840	42 840	a de ser	0 A A A A A A A A A A A A A A A A A A A
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		0 1 0 1 0 1 0 1 0 1 0 1 0 1 0 1 0 1 0 1
Autres dettes	550 056	550 056		
Produits constatés d'avance		0		
Total	713 011	713 011	<u> </u>	



3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes fiscales :	2 258	2 497
→ Impôt sur les sociétés → Taxe sur les salaires	1 126	1 401
→ Formation professionnelle et autres taxes→ Etat charges à payer	1 132	1 096
Dettes sociales :	40 581	41 698
→ Urssaf/ Pôle emploi	8 611	6 239
→ Caisse de retraite	1 450	1 613
 → Caisse de prévoyance → Personnel autres charges à payer → Organismes sociaux autres charges à payer 	3 084	5 183
→ Dettes congés à payer	20 249	20 504
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	6 682	7 265
→ Prélèvement à la source	505	894
Total	42 839	44 195

3.2.6 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	81 490	86 260
→ FNP - Factures non parevenues → FNP - refacturation Ligue Nationale	11 714 69 776	11 726 74 534
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
Dettes des legs et donations :	0	0
Autres dettes :	550 056	621 394
Charges à payer (aides financières à verser) Charges à payer Aides aux malades Charges à payer recherche au national / regionale	256 211 16 095 277 750	164 060 8 580 448 754
Total	631 546	707 654

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

Une somme de 35.000 euros a été annulée en profit exceptionnel sur l'exercice concernant une subvention octroyée en 2017 pour de l'acquisition de matériel, venant faire diminuer les autres dettes de ce même montant.



4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LÍGUE 057 - COMITÉ DE LA MOSELLE	Décemb	ore 2023	Décemb	ore 2022
CONTROL COUNCIL	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	1 959 448,98	1 904 073,28	1 071 870,49	1 067 948,95
1.1 Réalisées en France	1 959 448,98	1 904 073,28	1 071 870,49	1 067 948,95
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	421 934,57	401 558,87	343 497,76	339 576,22
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	1 537 514,41	1 502 514,41	728 372,73	728 372,73
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme			so i su la crapa marcan	
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	243 564,87	191 919,95	210 354,59	197 964,30
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	242 124,87	190 479,95	209 574,59	197 964,30
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	1 440,00	1 440,00	780,00	
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	222 209,55	201 165,72	191 247,62	165 093,07
3.1 Frais d'information et de communication	58 106,50	58 106,50	30 081,11	30 081,11
3.2 Frais de fonctionnement	147 008,62	125 964,79	134 967,84	114 461,59
3.3 Autres charges	17 094,43	17 094,43	26 198,67	20 550,37
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	1 711,00	1 711,00	1 786,00	1 786,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	1 126,00		956,00	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
TOTAL CHARGES	2 428 060,40	2 298 869,95	1 476 214,70	1 432 792,32
EXCÉDENT OU DÉFICIT	32 770,38		806 115,24	

		Décembre 2023	
	B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité du public
СНА	ARGES PAR DESTINATION		
1	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	7 201,34	7 201,34
	Réalisées en France	7 201,34	7 201,34
	Réalisées à l'étranger		
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	7 854,03	7 854,03
3.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	5 037,46	5 037,46
тот	AL	20 092,83	20 092,83

Décemb	Décembre 2022		
TOTAL	Dont générosité du public		
11 107,01	11 107,01		
11 107,01	11 107,01		
810,00	810,00		
12 490,69	12 490,69		
24 407,70	24 407,70		



LA LIQUE 057 - COMITÉ DE LA MOSELLE	Décemb	embre 2023	
RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	
PRODUITS PAR ORIGINE			
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-2 231 860,05	-2 231 860,05	
1.1 Cotisations sans contrepartie	-72 920,00	-72 920,00	
1.2 Dons, legs et mécénat	-1 062 108,57	-1 062 108,57	
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-1 096 831,48	-1 096 831,48	
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-214 296,90		
2.1 Cotisations avec contrepartie			
2.2 Parrainage des entreprises	-132,50		
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-168 613,68		
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-45 550,72		
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-14 673,83		
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS			
TOTAL	-2 460 830,78	-2 231 860,05	

Décemb	ore 2022
TOTAL	Dont générosité du public
-2 110 638,55	-2 110 638,55
-71 800,00	-71 800,00
-969 634,23	-969 634,23
-1 069 204,32	-1 069 204,32
-158 402,84	
-1 445,50	
-144 091,34	
-12 866,00	
-13 288,55	
-2 282 329,94	-2 110 638,55

	Décembre 2023	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-20 092,83	-20 092,83
Bénévolat	-20 092,83	-20 092,83
Prestations en nature		
Dons en nature		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	-20 092,83	-20 092,83

Décembre 2022		
TOTAL	Dont générosité du public	
-24 407,70	-24 407,70	
-24 407,70	-24 407,70	
-24 407,70	-24 407,70	



4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 760.99 €

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources	
UK On line	360,99	
Total Royaume Uni	360,99	
Total pays Y	0	
Total pays Z	0	
Total	361	

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité



4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie

PRODUITS	N° de compte	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	75431XXX	112 936
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	75432XXX	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	7754XXXX	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	781640XX	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	7891XXXX	
TOTAL		112 936

CHARGES	N° de compte	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	6754XXXX 681640XX 6891XXXX	
TOTAL		0

SOLDE DE LA RUBRIQUE 112 936

4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ Reversement de Legs de la ligue nationale et opération leclerc	57 289	56 335
→ Manifestation 1 rose 1 espoir	970 486	982 551
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :	1	
→ Manifestations / Ventes et autres produits	17 594	25 126
→ Produits financiers	51 463	5 192
→		
→		
Total	1 096 831	1 069 204

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécén at soit la forme de mécèn at soit la forme de mécèn at

Ligue Nationale Contre le Cancer CD57 – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2023 [36]

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Ventes de marchandises ou de prestations de services	133	1 446
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Contribution financière reçue	168 614	144 091
→ Produits divers de gestion courante	780	152
→ Transferts de charges	0	6 523
→ Produits exceptionnel sur exercices antérieurs	44 771	6 192
Total	214 297	158 403

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « Reports en fonds dédiés » en contrepartie du passif « Fonds dédiés sur subvention d'exploitation ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « Provisions pour risque s'et charges »

Ligue Nationale Contre le Cancer CD57 – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au \$1/12/2023

Jeurich

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	NEANT	
Total	0	

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	NEANT	
Total	0	

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration. Les principales charges indirectes dont les frais de personnels sont répartis comme suit :

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales et prévention	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement et formation	TOTAL
Loyer	13 843			13 843
Charges locatives et de co propriété	2 909	248	1 241	4 398
Assurance	489	0	889	1 378
Electricité et eau	4 664	543	2 716	7 923
Téléphone	4 536	415	2 462	7 412
Affranchissement	284	9 389	646	10 318
Location mobilières	13 237	3 816	14 519	31 572
Entretien	4 025	219	1 482	5 726
Charges de personnel	148 582	21 302	76 161	246 045
Total	192 568	35 933	100 115	328 616

Christophe ZEGN 4, rus Jean Mouner 67201 ECKBOLSHEM

. Inscript

Lique Nationale Contre le Cancer CD57 - Annexe aux comptes annuels - Exercice au 31/12/2023

[38]

18th

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	755 516	317 259
Actions d'information, de prévention et de dépistage	95 964	84 643
Actions de formation	7 537	7 344
Actions de recherche	1 096 374	659 449
Actions de societé et politique de santé	4 057	3 176
Frais d'appel aux dons et legs	243 565	210 355
Frais de fonctionnement (dont communication)	225 047	191 248
Total	2 428 060	1 473 473

4.3.2 Missions sociales

Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	278 935	221 898
Actions d'information, prévention,dépistage	92 364	81 043
Actions de formation	7 537	7 344
Actions de recherche	39 041	30 037
Actions autres	4 057	3 176
Total	421 935	343 498
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades	476 581	95 361
Actions d'information, prévention,dépistage	3 600	3 600
Actions de formation		
Actions de recherche	1 057 333	629 412
Actions autres		
Total	1 537 514	728 37

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

 Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales :

Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes;

| Christophe | Christo

Ligue Nationale Contre le Cancer CD57 – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos 31/12/2023

[39]

18min

• Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication	58 107	30 081
Frais de gestion	105 882	103 805
Frais de formation	99	0
Impots et taxes	4 514	2 580
Cotisation statutaire	36 514	28 584
Charges financières	843	843
Dotation aux amortissements	16 214	17 082
Charges exceptionnelles sur ex antérieurs	0	8 274
Total	222 172	191 248

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et déprécations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation Report en fonds dédiés des dons manuels affectés Report en fonds dédiés des legs et donations affectés Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes	NEANT	
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :/

• Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés où utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;

Ligue Nationale Contre le Cancer CD57 - Annexe aux comptes annuels - Exercice clos au 31/42/2023

 Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat Prestation	SMIC x 1,5 Tarif négocié	20 093	23 598
Autres (à préciser)			810
	Total	20 093	24 408



4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLI COODER OF INSTITUTE		Missions so	sociales		Frai	Frais de recherche de fonds					
ENTRE	Réalisées	Réalisées en France	Réalisées	Réalisées à l'étranger			Frais de	Dotations	Impôts sur	Report en	TOTAL
LES CHARGES DU COMPTÉ DE RESULTAT ET DU CROD	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Générosité du public	Autres ressources	fonction- nement	aux provisions	les bénéfices	fonds dédiés	COMPTE DE RÉSULTAT
Achats de marchandises	962				23 158		1008				25 127
Variation de stock											0
Autres achats et charges externes	136 166				163 548	1440	86 614				387 768
Aides financières	62 198	1537 514			6971						1606 684
Impôts, taxes et versement assimilés	1000	10-150			250		4 5 14				5 765
Salaires et traitements	116 463				15 988		57 055				189 506
Charges sociales	32 119				5 3 15		20 190				57 624
Doations aux amortissements et dépréciations					o pydos samolo		16 2 14				16 2 14
Dotations aux prévisions		1),000			ac ** + max gam			1711			1711
Reports en fonds dédiés					00.11100						0
Autrescharges	73 028				26895		36 6 15				136 537
Charges financières					ar ampage at						0
Charges exceptionnelles					1 800 00% 8 800						0
Participations des salariés aux résultats						Service programme					0
Impôt sur les bénéfices									1126		1126
TOTAL	421935	1537 514	0	0	242 125	1440	222 210	1711	1126	0	2 428 061

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE	Mission	Missions sociales	Frais de	Frais de	TOTAL
LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger	recherche de fonds	fonction- nement	COMPTE DE RESULTAT
Secours en nature	urę namanna naę ę o		44003730040		
Mises à disposition gratuite de biens	***************************************				0-0000000000000000000000000000000000000
Prestations de services			000000000000000000000000000000000000000		000000000000000000000000000000000000000
Personnel bénévole	7 201	227-1247-124	7 854	5 037	20 093
<u>101</u>	TOTAL 7 201	0	7854	5 037	20 093



Ligue Nationale Contre le Cancer CD57 – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2023

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques		Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions		5 890
	Total	5 890

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
Produits exceptionnels	
→ Solde commission sociale	9 432
→ Qp de subvention d'investissement	551
→ Reprise subvention non versée 2017 →	35 000
Total	44 983
Charges exceptionnelles	
→ à détailler	
→	
→	
→	
→	
→	
→	
Total	0



4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LÍQUE 057 - COMITÉ DE LA MOSELLE	Décembre 2023	Décembre 2022
Détails EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ	TOTAL GÉNÉROSITÉ
ENTEUS PAR DESTINATION CER	DU PUBLIC	DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. MISSIONS SOCIALES	1 904 073,28	1 067 948,95
1.1 Réalisées en France	1 904 073,28	1 067 948,95
Actions réalisées par l'organisme	401 558,87	339 576,22
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé	260 654,66	218 898,25
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	90 268,79	80 121,15
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	7 537,45	7 343,71
Actions de société et politique de santé	4 057,06	3 175,95
Actions internationales réalisées par l'organisme		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	39 040,91	30 037,16
Actions de création-subvention-administration d'établissement		
Autres actions		
Versements à d'autres organismes agissant en France	1 502 514,41	728 372,73
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé	441 581,23	95 360,68
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	3 600,00	3 600,00
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	1 057 333,18	629 412,05
Programmes nationaux	968 833,18	606 412,05
Programmes régionaux et départementaux	88 500,00	23 000,00
1.2 Réalisées à l'étranger		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	191 919,95	197 964,30
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	190 479,95	197 964,30
Frais d'appel de dons	134 880,37	145 675,41
Frais d'appel des legs	54,200,50	54.540.74
Frais traitements des dons Frais de traitements des legs	54 399,58 1 200,00	51 548,74 740,15
Frais de campagne pour des dons en nature	1 200,00	740,13
Achats pour manifestations et reventes	···	······
Activités de récupérations		······
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	1 440,00	
Frais de recherche partenariat	1 440,00	***************************************
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	2 110,00	
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	201 165,72	165 093,07
3.1 Frais d'information et de communication	58 106,50	30 081,11
Frais d'information et de communication externe	53 643,41	25 322,73
Frais d'information et de communication interne	4 463,09	4 758,38
3.2 Frais de fonctionnement	125 964,79	114 461,59
Frais de gestion	84 837,79	83 298,49
Formation administrative	99,00	
Impôts et taxes	4 514,46	2 579,59
Cotisation statutaire 10%	36 513,54	28 583,51
3.3 Autres charges	17 094,43	20 550,37
Charges financières	880,60	843,03
Dotations aux amortissements	16 213,83	17 081,54
Charges exceptionnelles		2 625,80
TOTAL DES EMPLOIS	2 297 158,95	1 431 006,32
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	1 711,00	1 786,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		677 846,23
TOTAL	2 298 869,95	2 110 638,55
TOTAL	2 230 003,33	2 110 030,33

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	7 201,34	11 107,01
Réalisées en France	7 201,34	11 107,01
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	7 854,03	810,00
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	5 037,46	12 490,69
TOTAL	20 092,83	24 407,70

Ligue Nationale Contre le Cancer CD57 – Annexe aux comptes annuels – Exercice (144)

au 31/12/2023 et

LA LIQUE	057 - COMITÉ DE LA MOSELLE	Décembre 2023	Décembre 2022
Détails	DESCOUDERS DAD ODICINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ	TOTAL GÉNÉROSITÉ
Details	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	DU PUBLIC	DU PUBLIC
RESSOURCES DE	E L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉI	ES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-2 231 860,05	-2 110 638,55
1.1 Cotisations san	s contrepartie	-72 920,00	-71 800,00
1.2 Dons, legs et m	écénat écénat	-1 062 108,57	-969 634,23
Dons manuels non		-941 506,55	-765 857,95
Dons manuels affe	ectés	-3 166,37	-12 940,94
Legs, donations et	assurances-vie non affectés	-112 935,65	-189 835,34
Legs et autres libér	ralités affectés		
Mécenat		-4 500,00	-1 000,00
1.3 Autres produits	s liés à la générosité du public	-1 096 831,48	-1 069 204,32
Manifestations		-14 948,00	-12 742,00
Ventes (dont aboni		-1 110,00	-1 170,00
Prestations et autr			
Activités de récupé			
Charges et Produit	s exceptionnels		
Droits d'auteurs		4 525 00	11.010.05
	fectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)	-1 536,00	-11 213,85
Autres produits aff Produits financiers		-51 462,81	-5 192,47
	nérosité reçues d'autres entités	-1 027 774,67	-1 038 886,00
	IR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	1027774,07	-1 038 880,00
	S DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		
	lédiés sur subventions d'exploitation	Cartification of the Country	
	lédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds d	lédiés sur contributions financières provenant du siège		
	lédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds d	lédiés ressources GP réseau legs affectés	<u> </u>	
TOTAL DES RESSOL	URCES	-2 231 860,05	-2 110 638,55
DÉFICIT DE LA GÉN	ÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-67 009,90	
TOTAL		-2 298 869,95	-2 110 638,55
Ressources reportée	es liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	2 382 865,92	1 697 890,55
	ffisance de la générosité du public	-67 009,90	677 846,23
	désinvestissements nets liés a la GP	7 921,25	7 129,14
POLICE AND ANY HERE IN THE SERVICE PROPERTY AND ANY AND ANY	es liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	2 323 777,27	2 382 865,92
	- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE			
	S VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-20 092,83	-24 407,70
Bénévolat		-20 092,83	-24 407,70
Prestations en nati	ure		
Dons en nature			
TOTAL		-20 092,83	-24 407,70
TOTAL		20 052,03	27 707,70



4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

	Al-A de III	Adams to the bound	Subvt	Part de l'emprunt	Total des immob	Dotation brute	Dotation à
Acquisition	Nature de l'immobilisation	Montant brut	d'investissement	Part de l'emprunt	acquises par la GP	Dotation brute	neutraliser
07/11/2013	STORES SALLE DE REUN	1 200,78				102,06	102,06
28/11/2014	OMNIUM AGENCEMENT- C	3 006,00				300,72	300,72
10/02/2015	OMNIUM CLOISON cuisi	2 028,00				205,89	205,89
13/04/2017	GLASTIN Film solaire	2 290,20				231,28	231,28
14/03/2018	BUREAU SECRETARIAT	1 105,31	0.478223330			110,53	110,53
10/12/2018	BURO CONSEIL 1812A07	755,74				151,06	151,06
28/12/2018	AMENAGEMENT BUR KARM	6 216,00				621,60	621,60
31/01/2019	MOBILIER MARLY	1 705,92				340,96	340,96
15/03/2019	AUBRIAT 19173 DU 03	4 518,00	5253750			301,20	301,20
31/05/2020	DYNAMIT PC COMPTA	1 324,80				183,79	183,79
31/05/2020	DYNAMIT 2 PC PORTABL	2 877,60	-12			399,21	399,21
07/09/2020	DIRECTIS 1070581	1 551,05	200			353,29	353,29
19/10/2020	LEONBAR SYSTEME D'AL	3 033,36				808,90	808,90
12/07/2021	LNCC PC DELL + LICEN	820,00				273,33	273,33
04/08/2021	EASY STORE IMAC PC	1 748,99				582,99	582,99
07/09/2021	UNIVR 2CASQUES VIRTU	4 800,00				1 600,00	1 600,00
18/10/2021	FCM BUREAUTIQUE DEST	718,80				239,60	239,60
04/01/2022	ECO CUISINE MARLY	6 000,00	5 508,00			600,00	49,20
18/01/2022	ROGER MAIRE TVS PLOM	917,40				91,74	91,74
17/06/2022	BOULANGER HUMIDIFICA	699,00				139,80	139,80
04/07/2022	LNCC PC PORTABLE	776,00				258,67	258,67
04/07/2022	LNCC PC DELL	1 560,00				520,00	520,00
21/02/2023	ACAS SERVEUR NAS SAU				694,80	199,43	199,43
	Scatt (Pride)						
		49 652,95			694,80		8 065,25

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.



5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser

Nature d'engagements	2023	2022
 → Legs acceptés par les organes statutaires → Valeur estimée des legs en cours d'examen avant acceptation par le conseil d'administration → Assurance-vie 	NEANT	
Total	0	0

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus	18	593	0,36	
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit";				
Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc				
Bénévoles "administratifs"	6	709	0,43	5 037
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain	- 1	344	0,20	12 455
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc réunions Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises Autres.				
Total	25	1 645	1	17 493

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES



Ligue Nationale Contre le Cancer CD57 – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2023 [47]

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition	5	9 695	5,99
Services civique	2		
Total	7	9 695	5,99

^{(1) =} nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements 6257 - Réceptions	Frais de transport et hébergement Restauration	6 196 320
xxx		
	Total	6 516

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 9 115 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.



ZECH Christophe

Commissaire aux Comptes membre de la Compagnie Régionale de Colmar 1A rue du Kochersberg 67370 TRUCHTERSHEIM

LIGUE CONTRE LE CANCER SIEGE SOCIAL : 65, RUE DU XXEME COPRS AMERICAIN 57000 METZ

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre Association, je vous présente mon rapport sur les conventions règlementées visées à l'article R. 612.5 du Code de Commerce.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur futilité et leur bien-fondé ni rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Je vous informe qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, il ne m'a été donné avis d'aucune convention à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en l'application de l'article L 612-5 du Code de Commerce.

Fait à Eckbolsheim, le 27 mars 2024 Le Commissaire aux comptes

ZECH Christophe

Christophe 20 4, rue Jean Monn 67201 ECKBOLSHE

Inscrit

407 Jeuilo